

POTINS DE BARS n° 24

Édités par nos soins. Direction de la publication Bertrand CAGNIART

Mai 2021

Mairie.bars24@orange.fr

<http://www.barsenperigord.fr>

LE BUDGET 2021

Les taxes locales

La suppression totale de la taxe d'habitation à l'horizon 2022, suppression qui sera compensée à l'euro près par l'Etat interdit de fait de statuer sur son taux. La compensation s'effectuera par le versement de la part départementale de la taxe du foncier bâti qui s'ajoutera au taux communal que le Conseil Municipal n'a pas modifié (maintien du taux de 14.50% comme nous nous y sommes engagés). La compensation par la taxe foncier bâti départemental (taux de 25.98%) permet à la commune d'être « sur-compensée » de 4531€ ; comme cette somme est inférieure à 10 000€, la commune ne se verra pas appliquer le coefficient correcteur et bénéficiera donc de cette compensation.

Petit rappel : en 2021 la grande majorité de la population ne paiera plus de taxe d'habitation, une minorité n'en paiera que 30%. Les résidences secondaires continueront cependant à s'acquitter de la taxe d'habitation au taux maintenu de 19.30%.

Le budget primitif :

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (logements), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 335 875.46 euros dont 85 966.46€ d'excédent 2020 reporté.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et

et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 25% des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 335 875,46€ dont 119 401.00euros virés à la section investissement. **Ce sont ces 119 401.00€ qui constituent l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à rembourser le capital de la dette et à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.**

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Les impôts locaux (montant total 135 850€ prévus en 2021)

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population : 25 000 (les loyers des logements) Les dotations versées par l'Etat pour 2021 : 79 159€

La section investissement 2021 :

Les principaux projets de l'année 2021

* Remboursement capital des emprunts : 36 600€

* prévision d'achat de bâches incendie à proximité de nouvelles maisons d'habitation afin de répondre aux normes de sécurité incendie pour un montant de 4000€

* Achat d'une tondeuse auto portée pour un montant de 6000€

* complément adressage 1300€+400 (2021)

* programme voirie 2021 62 000€ TTC

- Réhabilitation atelier municipal 30 000 €

- achat chauffe-eau dans appartement 1100€

Au total la section investissement présentée s'équilibre en recettes et en dépenses à 197 509.41€

Le programme de voirie 2021 :

3 entreprises avaient répondu à la demande de devis de la commune. C'est l'entreprise COLAS qui a été choisie comme mieux-disante et en fonction de la somme allouée (60 000€) à ce programme le Conseil municipal a programmé les travaux suivants.

- 1) Reprise totale sur chemin de la Maziere sur 900 metres (du carrefour avec RD31 jusqu'à l'intersection avec DFCI)
- 2) Reprise totale sur route des chevreuils sur 600m (du carrefour du Bos de costa au croisement avec le chemin de la Grimaudie)
- 3) Reprise totale sur petite section du chemin de Puypeyroux de la Brunie au deuxième virage à droite PUIS (voir point 4)
- 4) Reprise en point à temps chemin de Puypeyroux du deuxième virage aux habitations.
- 5) Reprise en point à temps sur la route de Plazac (du carrefour de Marance au moulin de la Gane) et sur 150 metres la route de la forêt Barade.
- 6) Reprise en point à temps de la route des crêtes depuis le Four de Marty jusqu'au croisement du Bousquet.
- 7) Reprise en calcaire chaulé du chemin de la Croze
- 8) Reprise en calcaire chaulé du chemin de la Lardie du carrefour DFCI jusqu'au chemin de la petite Maziere
- 9) Reprise en calcaire chaulé du chemin de la Trémouille (du croisement du haut jusqu'aux dernières habitations)
- 10) Poser un aqueduc en traversée de chaussée sur la route de la Baronie.

L'entretien des 40 km de voies communales pèse très lourd dans les budgets annuels et des choix sont nécessaires selon les priorités établies par la commission et validées par le Conseil Municipal.

NOUVELLE TONDEUSE :



Pour répondre à la nécessité de changer un matériel de plus de 15 ans et pour mieux entretenir les terrains nouvellement acquis ou aménagés, un nouveau tracteur tondeuse vient d'être mis à disposition des agents communaux. De la marque CUB CADET, il est doté d'un moteur KAWASAKI de 730 cm³, possède une largeur de coupe de 127 cm et un rayon de braquage zéro, permettant de tourner autour des plantations, les noyers en particulier.

Il a été acheté à la coopérative agricole de La Bachellerie pour un montant TTC de 5100€

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES :

Comme vous le savez certainement les élections pour renouveler les conseils départementaux et régionaux auront lieu les mêmes jours à savoir les DIMANCHES 20 et 27 JUIN pour les 1^o et 2^o tour. Les gestes barrières seront bien sûr respectés : masques, gel hydroalcoolique, des parois de protection installées, et les scrutateurs vaccinés. **ATTENTION ! Les opérations de vote se feront dans LA SALLE DES FÊTES**

NOUVEAU DISPOSITIF DE PROCURATION : Une nouvelle procédure de procuration « maprocuration » est ouverte aux électeurs . Etape 1 : Vous saisissez votre demande sur le site « maprocuration », vous recevez un mail avec une référence dossier.

Etape 2 : vous allez en gendarmerie avec la référence de votre dossier qui valide votre demande et l'envoi de manière dématérialisée à la Mairie (vous recevez à nouveau un mail de confirmation)

Etape 3 : la mairie contrôle la demande, la valide (ou non) et vous envoie un mail de confirmation.

FIBRE OPTIQUE: DU PROJET À LA MAISON



en 5 étapes

Étape 1 : Les études

Durée: entre 9 et 12 mois

Recensement des adresses et mise aux normes; inspection des réseaux existants et modélisation du futur réseau.



Étape 2 : Les travaux

Durée: entre 6 et 9 mois

Installation des locaux techniques (NRO/SRO); création des réseaux de collecte et transport; déploiement de la fibre jusqu'à l'habitation.



Étape 3 : S'abonner

Délai : 3 mois

Commercialisation du réseau et mise en service.



Étape 4 : Raccordement

Durée: environ 4 semaines

Il est déclenché au moment de la souscription d'un abonnement avec un opérateur. Le fournisseur d'accès internet (FAI) étudie la meilleure façon d'amener la fibre chez vous et installe une prise pour raccorder votre box.



Étape 5 : Profitez de la fibre

Internet ultra-performant
Connexion stable
Meilleure qualité d'image
S'adapte aux nouveaux usages



#Fibre #Dordogne

LA FIBRE A BARS

Dernièrement, nous vous informions de l'avancée des travaux de raccordement à la fibre optique pour notre commune. Elle fait bien partie des 90 communes de Dordogne qui vont débiter la phase 2 avec un an d'avance. Mais, dans notre optimisme, nous avons compris que nous pourrions nous connecter en cette fin d'année... On est allé un peu trop vite en besogne, car, une fois le démarrage des travaux engagé (cf étape 1 ci-contre) il faut compter 18 mois, dans le meilleurs des cas soit 2^o semestre 2022.

Des chaînes de télévision en très haute définition, un Internet bien plus rapide, de nouveaux services en ligne pour toute la famille, des objets

connectés plus nombreux... les avantages de la fibre optique sont incontestables et progressivement les Périgourdins en bénéficieront pleinement. De nombreux opérateurs ont annoncé leur présence sur ce réseau, notamment Orange, Free, Bouygues, SFR mais également des fournisseurs d'accès internet alternatifs comme Ozone, K-net, Vidéo Futur, Nord Net et Coriolis Telecom ... qui pourront ainsi proposer des offres de service diversifiées aux habitants.

Le Nœud de Raccordement Optique (NRO) de THENON permettra de raccorder à la fibre optique les foyers de la commune.

Ce local technique est le cœur du réseau, il hébergera les équipements qui assurent l'interface avec le réseau de collecte et à partir desquels l'opérateur active les accès de ses abonnés. Mais, pour que la fibre arrive jusqu'aux habitants, il alimentera le Sous Répartiteur Optique (SRO) installé sur la commune. Cette armoire est conçue pour le transport et la distribution de la fibre et alimente ainsi les foyers. En amont de ces installations d'infrastructures, il convient de modéliser le futur réseau. Aussi la phase d'études a commencé à BARS avec le relevé de boîtes aux lettres qui permet de recenser toutes les habitations et locaux et les projets de constructions. Par la suite, des équipes vérifieront l'état des réseaux existants ce qui permettra de modéliser le réseau de fibre optique tout en optimisant les travaux de génie civil.



L'UDAF de la Dordogne ouvre trois Points Conseil Budget en Dordogne

Avec la crise sanitaire, les budgets de nombreuses familles se trouvent fragilisés, que ce soit par une mise au chômage partiel, l'impossibilité de trouver un nouvel emploi ou encore l'arrêt d'une activité. Ce sont notamment à ces familles que les Points Conseil Budget vont pouvoir apporter une aide.

Les conseillers UDAF ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires, et contribuer à lutter contre le surendettement. Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, quelles que soient leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources.

Il est possible de contacter un Point Conseil Budget pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses... L'approche familiale et de défense des consommateurs de l'UDAF constitue le gage d'un accompagnement de qualité.

Permanences :

À Périgueux : UDAF 24 - 2 bis, cours Fénelon 24200 Périgueux Tous les lundis de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ainsi que tous les mercredis de 14 h à 16 h 30.

Renseignements ou prise de rendez-vous : Tél. 05 53 06 41 11 E.mail : pcb@udaf24.fr www.udaf24.fr



le rucher de Bars partenariat Artcoda -mairie

Suite aux « grands débats » organisés par les municipalités, plusieurs idées de projets avaient émergé à Bars, dont celle d'installer un rucher communal. Pour concrétiser ce projet, il fallait un soutien financier (Artcoda), du terrain (la mairie), des référents amateurs éclairés, volontaires et bénévoles (JP Girou, M. Malandain, G. Queyroi et S. Peyrichou) et une coordonnatrice du projet (V. Cagniard).

Les deux premières ruches, installées en 2020 n'ont pas survécu à l'attaque massive des frelons asiatiques. Pour lutter contre ce fléau qui touchent tant d'apiculteurs, l'équipe a décidé d'installer 6 ruches, protégées par des grillages permettant aux abeilles de prendre leur envol avant d'être attaquées par les frelons, protégées également par l'installation massive de pièges à frelons (merci aux Barsois qui ont acheté plus de 60 pièges et montré ainsi leur soutien aux abeilles). Une vingtaine de reines ont déjà été attrapées dans le bourg!!

RUCHER ECOLE:

Ces 6 ruches sont numérotées pour faire évoluer ce rucher en « rucher école ». Deux d'entre elles abritent des abeilles noires, les plus populaires et les plus nombreuses et les quatre autres abritent des buckfast (dites aussi « frère Adam, du nom de son créateur), abeilles hybrides issues du croisement de l'abeille italienne et des mâles d'abeilles noires.

NOURRIR LES ABEILLES:

Parallèlement à la préparation de ces ruches, les bandes de terrain mises à disposition par la mairie ont été travaillées pour la plantation et les semis de plantes et graines mellifères. (un grand merci aux agents communaux (pour ce travail) et à Anna Valverde pour le prêt de son matériel).

Nos quatre apiculteurs passionnés et riches de connaissances, en lien avec monsieur BOUNY(apiculteur) proposent de partager leur passion et leurs connaissances avec les barsois et les adhérents d'Artcoda qui les souhaitent.

En fonction des conditions sanitaires et météorologiques, l'équipe vous invite

**le samedi 3 juillet à partir de 10H à la journée
« découverte du monde des abeilles ».**

au programme de cette journée:

- **Rencontre avec monsieur BOUNY pour la présentation générale de l'apiculture et les réponses aux questions.**
- **Pique nique « tombé du panier » à partager sur place**



- **Visite des ruches sur réservation**
- **Extraction du miel et vente sur place**
- **Et pour clôturer la journée, une petite prestation de la chorale qui devrait nous transporter.**



RETROUVEZ L'ACTUALITE DE VOTRE VILLAGE SUR

www.barsenperigord.fr